

POLITIQUE DES DEVOIRS

CYCLE SECONDAIRE

Introduction

Cette politique vise à équilibrer la rigueur académique et le bien-être des élèves en reconnaissant la valeur des devoirs pour renforcer l'apprentissage tout en assurant une charge de travail raisonnable. L'école s'engage à revoir et ajuster régulièrement cette politique afin de l'adapter à l'évolution des besoins des élèves et aux meilleures pratiques pédagogiques.

Définition

Les devoirs sont des tâches assignées aux élèves par les enseignants, qui doivent être accomplies en dehors des heures de cours. Ces tâches peuvent inclure des exercices quotidiens, des recherches interdisciplinaires, des projets à long terme et d'autres activités complémentaires qui renforcent l'apprentissage en classe. Conformément aux pratiques d'inclusion, les devoirs doivent être différenciés et adaptés pour répondre aux besoins d'apprentissage diversifiés de tous les élèves, favorisant ainsi un environnement éducatif équitable.

Objectif et philosophie des devoirs

Les devoirs sont un élément fondamental du processus éducatif, destiné à prolonger l'apprentissage au-delà de la salle de classe. Il a pour but de permettre aux élèves de réaliser pleinement leur potentiel en s'engageant dans des tâches significatives qui renforcent leur confiance et leur motivation en tant qu'apprenants. En outre, les devoirs servent de plateforme d'acquisition de compétences qu'il peut être difficile de développer dans une salle de classe traditionnelle. Ils favorisent une culture de l'apprentissage dans laquelle l'accomplissement des devoirs signifie un progrès dans le parcours éducatif. De plus, les enseignants jouent un rôle essentiel dans l'orientation et le suivi efficace des devoirs, afin de s'assurer que les élèves saisissent l'importance de leur travail. En fin de compte, les devoirs visent à cultiver les capacités d'auto-évaluation des élèves, et à promouvoir l'indépendance et l'autonomie dans leur quête de connaissances.

Champ d'application de la politique relative aux devoirs

Cette politique s'applique à tous les élèves de l'école secondaire, à tous les niveaux (S1 à S7), indépendamment de leur section linguistique ou de leurs capacités d'apprentissage. Elle englobe toutes les matières enseignées à l'école et vise à soutenir les objectifs éducatifs globaux de l'école tout en favorisant l'inclusion.

RESPONSABILITES

L'équipe dirigeante

1. Diffusion : Responsable de la diffusion de la politique auprès de toutes les parties prenantes et de sa publication sur le site Internet de l'école.
2. Alignement des devoirs et respect de la politique : Veiller à ce que les enseignants donnent systématiquement des devoirs qui s'alignent sur les programmes scolaires tout en répondant aux objectifs de cette politique.
3. Passerelle de communication : Assurer la liaison entre les enseignants et les parents afin de rechercher les raisons pour lesquelles les élèves ont des difficultés à se conformer à la politique en matière de devoirs.

Enseignants

1. Instructions pour les devoirs et les tests : Fournir des instructions et des explications claires pour les devoirs et les tests par le biais du système de gestion de l'école (SMS). Utiliser des groupes Microsoft Teams dédiés à chaque classe pour partager des instructions supplémentaires et des informations pertinentes sur l'enseignement et l'apprentissage ; et veiller à ce que toutes les informations relatives aux devoirs et aux tests soient téléchargées sur SMS avant la fin de la journée scolaire (18h). Les enseignants sont responsables de l'ajout de toute information relative aux devoirs sur SMS avant cette date limite et ne sont pas censés répondre aux messages des élèves après cette heure (par courrier électronique ou par l'intermédiaire de Teams).
2. Gestion de la charge de travail : Veiller à ce que la complexité et le volume des devoirs soient en adéquation avec le programme scolaire.
3. Retour d'information en temps utile : Offrir un retour d'information rapide sur les devoirs terminés, afin d'aider les élèves à comprendre leurs points forts et les domaines dans lesquels ils doivent s'améliorer.
4. Planification collaborative : Collaborer avec ses pairs afin d'éviter de submerger les élèves de devoirs sur une seule journée, en particulier pendant les vacances, lorsque les élèves devraient avoir la possibilité de se reposer et de se divertir. Les enseignants sont autorisés à donner des devoirs pendant les vacances, mais ils ne peuvent pas être donnés juste avant les vacances avec une date limite le jour même. Les élèves doivent disposer de suffisamment de temps pour faire les devoirs avant ou après les vacances.
5. Délais réalistes : Fixer des délais directement liés à la tâche assignée pour la remise des devoirs.
6. Assistance en cas d'absence : Fournir des ressources accessibles pour permettre à l'étudiant de travailler de manière indépendante pendant son absence et lui offrir un soutien à son retour, afin de minimiser les perturbations du progrès scolaire.

Éducateurs en soutien à l'apprentissage

1. Rôle de soutien : Soutenir le travail initié par les enseignants.
2. Soutien collaboratif : Soutenir et compléter le rôle des enseignants dans la mise en œuvre des stratégies liées au travail à domicile.

Élèves

1. Enregistrement des devoirs : Inscrire avec précision les devoirs dans son agenda.
2. Gestion du temps : Allouer suffisamment de temps à la réalisation des devoirs, en encourageant une gestion efficace du temps.
3. Effort indépendant : S'efforcer de faire ses devoirs de manière autonome, en demandant des explications aux enseignants et/ou aux parents/tuteurs si nécessaire.
4. Remise des devoirs dans les délais : Remettre les devoirs à temps, en respectant les exigences et les normes de qualité spécifiées.
5. Recherche et référencement appropriés : Reconnaître l'importance d'un sourcing et d'un référencement approprié, en particulier dans le dernier cycle (S6-S7).

Reconnaître l'importance de citer les sources et de fournir des références dans ses travaux, afin de favoriser l'intégrité académique et de démontrer qu'on est à la hauteur.

6. Responsabilité en cas d'absence : Prendre la responsabilité de rattraper les devoirs manquants en cas d'absence à l'école. Bien que les élèves doivent demander de manière proactive des conseils à leurs enseignants ou à leurs camarades de classe, la responsabilité principale incombe à l'enseignant.

Parents/Tuteurs

1. Rôle de soutien : Soutenir l'adhésion de l'enfant à la politique des devoirs et fournir un environnement propice à la réalisation des devoirs.
2. Aide aux devoirs : Aider son enfant en discutant des devoirs à faire, en l'aidant à gérer son temps et en l'encourageant à adopter de bonnes habitudes d'étude.
3. Communication : Communiquer avec les enseignants en cas de problèmes liés au travail à domicile, en veillant à ce qu'une approche collaborative soit adoptée pour résoudre les problèmes.

Sanctions

1. Le fait de ne pas faire ses devoirs sans raison valable peut entraîner une déduction de points ou d'autres conséquences, déterminées par l'enseignant et/ou l'école.
2. Les manquements répétés aux devoirs ou le plagiat peuvent entraîner des conséquences de plus en plus graves, telles que l'intervention des parents, des devoirs supplémentaires ou des mesures disciplinaires.

Importance d'éviter le plagiat et l'utilisation de l'IA

1. Le plagiat est strictement interdit car il enfreint les principes fondamentaux d'intégrité et d'apprentissage indépendant. Il est essentiel que les étudiants reconnaissent et respectent la propriété intellectuelle d'autrui et s'approprient leur propre travail. Le plagiat ne nuit pas seulement au processus éducatif, mais aussi à l'épanouissement personnel.
2. Nous encourageons les étudiants à utiliser les outils d'IA de manière responsable, en tant qu'aides puissantes à la compréhension et à l'amélioration de leur travail. Lors de l'utilisation de l'IA, il est impératif que les étudiants maintiennent leur engagement à l'égard de l'originalité et de l'attribution correcte.
3. Les pratiques d'IA inclusives vont au-delà de l'utilisation des outils ; elles impliquent d'enseigner aux étudiants l'application éthique des outils d'IA. Les étudiants sont encouragés à réfléchir à l'impact de l'IA sur leur travail et à l'importance de préserver leurs voix et leurs points de vue uniques.

Lignes directrices pour l'attribution des devoirs

1. Temps alloué par année et par matière : Le temps spécifique alloué aux devoirs varie selon l'année et la matière.
2. Jugement professionnel : Les enseignants sont libres de déterminer la nature, la fréquence et le volume des devoirs sur la base de leur jugement professionnel.
3. Prise en compte de la charge d'enseignement : Les enseignants prennent en compte leur charge d'enseignement hebdomadaire lorsqu'ils assignent des devoirs et visent une répartition proportionnelle si nécessaire.

4. Flexibilité dans les propositions de devoirs : Les enseignants font preuve de souplesse lorsqu'ils proposent des devoirs et recherchent des accords raisonnables avec les élèves, en particulier lorsque les élèves ont plusieurs devoirs et examens.

5. Temps approximatif pour les devoirs : Les heures approximatives des devoirs sont fournies à titre de directives générales, mais il ne s'agit pas de règles rigides. Ces horaires peuvent varier et être adaptés, soit augmentés, soit diminués, pour répondre aux élèves ayant des besoins particuliers.

Niveau(x)	Temps estimé pour les devoirs (par jour)
S1	45-60 minutes
S2-S3	45 minutes à 1,5 heures
S4-S5	1 à 2 heures
S6-S7	La durée des devoirs dépend du programme individuel de chaque élève